

vitry-sur-seine



Communiqué de presse

06/10/2008

par M. Alain Audoubert, maire de Vitry-sur-Seine

**« A Vitry, nous n'appliquerons pas de service minimum dans les écoles.
Les communes ne sont pas les supplétifs de l'Education nationale »**

Comme de nombreux élus des villes du Val de Marne, j'ai informé Monsieur l'Inspecteur d'Académie que nous n'appliquerons pas dans notre commune la mise en place d'un service minimum avec des agents recrutés parmi le personnel communal en cas de grève dans les écoles maternelles et élémentaires durant les heures normales d'enseignement.

L'organisation d'un tel service porterait atteinte au droit de grève, et pourrait s'étendre à d'autres absences d'enseignants, les communes devenant ainsi les supplétifs de l'Education Nationale face aux problèmes rencontrés par les parents d'élèves. Le mardi 7 octobre aura lieu une importante journée d'action où de très nombreux enseignants seront amenés à cesser le travail afin de protester contre la politique du gouvernement qui vient de supprimer 11 800 postes lors de cette rentrée et prévoit 13 500 suppressions en 2009.

De plus, les mesures prises par le gouvernement sont en rupture avec la mission de service public de l'Education Nationale. Elles sont inapplicables en l'état. La prise en charge de la difficulté scolaire en particulier, doit s'effectuer en priorité dans le temps scolaire commun à tous les enfants et par des personnels compétents de l'éducation nationale.

Comme mes collègues élus j'appelle toute la communauté scolaire à débattre de ces questions importantes pour l'avenir des jeunes et à se mobiliser pour la défense de l'école avec les moyens nécessaires à un service public de l'Education Nationale auquel les communes ne sauraient se substituer.